

3.7

LA RÉPONSE 2 SA STANDARD

Pourquoi parler d'une enchère Standard dans un CHAPITRE portant sur les enchères conventionnelles ? Tout simplement parce que la RÉPONSE NATURELLE **2 SA** après l'ouverture 1 Coeur ou 1 Pique est la **meilleure déclaration** par rapport aux différentes conventions disponibles pour ce contexte qui réservent l'enchère 2 SA pour décrire spécifiquement d'autres types de main.

Cela se traduit concrètement par la reconnaissance d'un **statut spécifique** pour cette enchère au même titre que s'il s'agissait d'une enchère conventionnelle. Ainsi, le système *CANADABRIDGE* étant un système global, le *sens naturel* (Standard) de cette réponse sera toujours et exclusivement utilisé. .

En termes simples, la réponse 2 SA *STANDARD* après ouverture à la *Majeure cinquième* mérite une attention particulière parce que cette enchère constitue une *plaque tournante* très utile qu'il faut éviter de remplacer par quelque'autre convention. La situation suivante démontre le côté *indispensable* de cette annonce par le répondant.

Ex. 3.7:1 Que répondez-vous avec chacune des deux mains suivantes si les enchères se déroulent comme suit?

	1	2	3	4
	1 Co	Passe	?	
A)	V 8 4 2 R 8 10 7 6 A R 10 8		B)	R 8 4 2 8 5 R V 3 A 7 6 4

RÉPONSES :

- a) Il y a seulement deux cartes de soutien; le pointage est de 11 HL. Il a été enseigné au CHAPITRE 2 qu'il est préférable, malgré une distribution balancée, de déclarer une *nouvelle couleur au niveau 2* au lieu de la réponse naturelle 2 SA lorsque le pointage est mal réparti; la raison étant la très basse résolution de ce type d'enchère. L'ouvreur est par conséquent obligé de continuer les enchères pour permettre au répondant de préciser sa main. Dans cet exemple, la meilleure réponse est donc **2 Trèfles**.

Au deuxième tour, après une redéclaration de main minimale chez l'ouvreur, le répondant pourra éventuellement redéclarer **2 SA** s'il constate que le jeu combiné est balancé.

- b) Le soutien est encore deuxième mais **sans Honneur**; le pointage est identique à la main précédente, soit 11 HL. Comme l'enchère 2 SA n'est pas réservée à la convention 2 SA *Jacoby* ou à la convention 2 SA *impératif*, il faut évaluer au premier tour la meilleure réponse entre **2 SA naturel** (Standard) ou l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2*. Est-il vraiment plus avantageux de déclarer immédiatement la réponse 2 SA *Standard* ?

Pour bien évaluer ce choix, imaginons d'abord que le **répondant déclare 2 Trèfles** (dans le but de rester le *capitaine* ou parce que l'équipe réserve la réponse 2 SA pour une convention). Il s'ensuit que L'OUVREUR doit systématiquement redéclarer **2 SA** comme démontré dans la séquence d'enchères ci-dessous s'il détient une main minimale non distributive.

Ex. 3.7:2	1	2	3	4
	1 Co	Passe	2 Tr	Passe
	<u>2 SA</u>	Passe	?	

La redéclaration sans saut à 2 SA saut par l'ouvreur signale la *CINQUIÈME COULEUR*, c'est-à-dire **une main minimale de 13 à 17 HL dont la distribution est balancée compte tenu de la couleur annoncée** chez le répondant. L'ouvreur était obligé de redéclarer car le répondant n'avait pas terminé de décrire son jeu. L'équipe a ainsi pris un tempo de retard sans avancer notablement dans

leur description respective. Ce tempo perdu produit un impact négatif (en élevant le niveau des enchères) quand le répondant possède effectivement une main intermédiaire balancée; en effet, il ne peut plus parler au niveau 2 et l'ouvreur ne sait rien de la main du répondant.

Ainsi, concernant la main de l'**Ex. 3.7:1 a**), le répondant qui ne détient pas de fit à Coeur ni 13 HL+ serait bien satisfait d'une telle redéclaration à 2 SA par l'OUVREUR. En effet, même si le pointage du répondant est insuffisant pour garantir la manche et qu'il lui est interdit d'enclencher une recherche du Sans-Atout, ce dernier peut tout de même décrire spécifiquement sa main intermédiaire et son bon doubleton en soutien par l'enchère **3 COEURS** qui constitue une réelle invitation étant donné l'absence de saut au niveau 3 — c'est la réciproque de la CONVENTION 3.5 —. Par conséquent, sans confusion ou fausse description, la main est retournée à l'ouvreur qui peut alors, avec un pointage dans la portion minimale supérieure (15 à 17 HL), opter pour un contrat de manche à Sans-Atout ou en majeure vs un contrat partiel pour la majeure et même la mineure; en général cette analyse va permettre d'obtenir une marque intéressante. Et, avec une main minimale inférieure, l'ouvreur va devoir *Passer* et accepter par défaut un contrat partiel à 3 Coeurs ou risquer la manche à 3 SA avec un bon 14 HL; la marque dans un tel cas devrait se tenir dans la moyenne étant donné qu'un contrat à 2 SA (advenant qu'un équipe donne cette réponse avec ce type de main) n'a pas beaucoup plus de chances de réussite (et ne rapporte que 120 points) quand l'ouvreur est minimum et qu'il y a une distribution mal répartie des points.

Par contre pour l'**Ex. 3.7:1 b**), la marque sera en bas de la moyenne si la réponse naturelle à 2 SA a été remplacée par une convention. Le pointage de la main en **b**) est en effet plutôt bien réparti. Cette fois, si le répondant annonçait encore *2 Trèfles* au premier tour et que l'ouvreur redéclarait 2 SA, il se ferait couper l'herbe sous les pieds et il ne pourrait plus alors décrire spécifiquement une main intermédiaire et balancée avec un pointage bien réparti. Le répondant devrait encore forcément *Passer* au deuxième tour et, cette fois, une manche relativement facile pourrait être perdue si la main de l'ouvreur se classe dans la catégorie minimale supérieure. C'est donc l'ouvreur qui est le mieux placé pour prendre la décision finale — qui sera basée à la fois sur sa distribution (balancée vs distributive) et son pointage (minimum inférieur vs minimum supérieur) — quand le répondant a une main intermédiaire **et bien balancée** .

En conclusion, il y a un risque non négligeable de perdre un manche tant à Sans-Atout qu'à l'atout si l'on emploie une enchère à résolution trop basse (comme la *nouvelle couleur au niveau 2*) quand on possède une main **limitée** et **facile à décrire** au plan qualitatif et quantitatif. Autrement dit, il faut aller droit au but quand on ne possède pas ce qu'il faut parce que le niveau des enchères va devenir alors trop élevé par rapport au pointage combiné possédé par l'équipe.

Pour parvenir à maintenir ce continuum, il faut établir clairement les deux principes qui vont suivre.

PRINCIPE 3.7:1 LA RÉPONSE « 2 SA » APRÈS OUVERTURE AU NIVEAU 1

Une réponse à 2 SA faite directement après une ouverture au niveau 1 conserve son sens naturel au plan QUALITATIF et QUANTITATIF. Cette réponse affirme que le répondant détient :

- **un SOUTIEN PARTIEL avec la couleur d'ouverture, ce qui correspond à 2 cartes banales lorsque l'ouverture est en majeure ou de 3 à 4 cartes lorsque l'ouverture est en mineure;**
- **un DISTRIBUTION balancée au plan des cartes,**
- **ainsi qu'un POINTAGE de catégorie intermédiaire (11 ou 12 HL) réparti uniformément dans les 3 autres suites par rapport à la couleur d'ouverture.**

Par conséquent, le soutien partiel est le plus souvent BANAL.

COROLLAIRE: Quand l'ouverture est en MINEURE, le répondant ne doit pas annoncer 2 SA au premier tour s'il détient un doubleton dans l'autre mineure. Parce que, dans ce cas, il peut, soit annoncer AU NIVEAU 1 une suite majeure quatrième (la distribution est 4-3-4-2), ou avec une distribution 3-3-5-2, il peut donner le fit à la couleur mineure.

3.7 La réponse 2 SA Standard

Les exemples ci-dessous montrent qu'il y a une complémentarité entre la *CONVENTION 3.5* (V. Pr. 3.5.1) et la RÉPONSE NATURELLE À 2 SA. Il devient possible pour le répondant qui détient une main intermédiaire de décrire précisément la distribution à la fois du **pointage** et des **couleurs**.

Ex. 3.7:3	1	2	3	4
a)	1 Co 2 Ca	Passe Passe	2 Tr 2 SA	Passe Passe
	<i>Passe</i> ou 3 Ca / 3 Co ou 3 SA / 4 Co			
a')	1 Co	Passe	2 SA	Passe
	<i>Passe</i> ou 3 SA ou 4 Co ou <i>vers le chelem</i>			
b)	1 Ca 2 Ca	Passe Passe	2 Tr 2 SA	Passe Passe
	<i>Passe</i> ou 3 Tr ou 3 SA			
b')	1 Ca	Passe	2 SA	Passe
	<i>Passe</i> ou 3 SA ou 3 Ca ou <i>vers la manche ou le chelem</i>			

Dans le premier exemple, le répondant décrit une main au moins intermédiaire sans fournir plus d'informations tant au plan du pointage que de la distribution. Puis, au deuxième tour, tout devient précis. La distribution des cartes est balancée avec un pointage se limitant à 11-12 HL, qui plus est, ce pointage est mal réparti pour jouer sécuritairement à Sans-Atout. Ainsi, il y a des valeurs **dans les couleurs annoncées** par l'ouvreur et une absence de valeurs dans une ou plusieurs couleurs non déclarées (suites dites *non arrêtées*). L'OUVREUR peut alors, au troisième tour, prendre une décision en connaissance de cause. Le plus souvent, il *Passera*; éventuellement, il misera la manche pour jouer à Sans-Atout ou à Coeur; ou encore l'ouvreur choisira un contrat partiel à la couleur.

Dans le deuxième exemple, la réponse à 2 SA dès le premier tour affirme clairement une main propice pour un contrat à Sans-Atout; la distribution des cartes est balancée avec un doubleton, généralement banal, dans la couleur d'ouverture en majeure et une répartition uniforme d'un pointage intermédiaire.

Cette description est donc **spécifique** tout en étant *naturelle*; il ne s'agit pas d'une enchère *fourre-tout* comme pour la réponse à 1 SA. L'OUVREUR devient alors à même de prendre la décision finale dès le deuxième tour suivant la longueur de son atout et la catégorie de sa main qui peut être aussi bien minimale que maximale.

L'analogie demeure la même concernant la réponse à 2 SA lorsqu'il y a OUVERTURE EN MINEURE. Cependant, pour bien déterminer quelle sera la suite des enchères, comme présentées dans les exemples **b) et b')**, l'ouvreur doit toujours garder à l'esprit que toute RÉPONSE à 2 SA ou une nouvelle couleur au niveau 2 sans saut affirme implicitement l'absence d'une suite majeure quatrième, ou plus longue chez le répondant car l'espace au niveau 1 est disponible pour les deux majeures.

Le réponse 2 SA le deuxième tour après ouverture en mineure affirme donc un soutien plus intéressant envers la couleur d'ouverture que si cette réponse est déclarée au premier tour. En effet, le pointage du répondant est alors plutôt situé dans les mêmes couleurs que l'ouvreur; d'où un meilleur soutien pour les couleurs annoncées par l'ouvreur. Réciproquement, une réponse directe à 2 SA après ouverture à 1 TRÈFLE ou à 1 CARREAU correspondra à un soutien banal pour la couleur d'ouverture mineure. L'ouvreur assumera seul la décision finale dans les deux cas puisque le répondant a précisé clairement sa main.

Le fait de maintenir la *signification naturelle* de la réponse 2 SA au premier tour aussi bien pour les ouvertures en majeure que mineure fait en sorte que la réponse **2 SA au deuxième tour** prend une signification plus spécifique, donc plus précise et efficace. Voici un autre avantage de cette description.

PRINCIPE 3.7:2 RECHERCHE DU SANS-ATOUT APRÈS 2 SA STANDARD

**L'OUVREUR qui redéclare une nouvelle couleur (au niveau 3)
affirme obligatoirement un minimum de 15-16 HL à 21 HL.
Le répondant doit toujours redéclarer.**

Cette légère baisse de l'exigence de redéclarer à saut pour l'ouvreur est permise à cause de la précision de la réponse à 2 SA Standard. Cela permet donc de découvrir des manches sans augmenter les risques pour autant.

Réciproquement, la réponse 2 SA au deuxième tour promet spécifiquement un soutien **deuxième** avec au moins 1 **Gros Honneur** (ou un Dame avec un petit Honneur) lorsque l'ouverture est en majeure. Et, pour l'ouverture à 1 CARREAU, le soutien est généralement quatrième sans toutefois promettre des Honneurs ou troisième avec des Honneurs.

PRINCIPE 3.7:3 LA RÉPONSE 2 SA AU DEUXIÈME TOUR

Le répondant qui redéclare 2 SA après avoir annoncé une nouvelle couleur sans saut au niveau 2 après une ouverture au niveau 1 à Carreau ou en majeure, affirme :

- **un soutien intéressant pour la couleur d'ouverture garantissant un bon fit partiel (7 cartes);**
- **une distribution équilibrée des cartes,**
- **une répartition du pointage concentré dans les deux autres couleurs annoncées.**

Par conséquent, cette enchère avertit d'un risque pour jouer un contrat à Sans-Atout.

Il est indiqué d'analyser encore quelques exemples pratiques afin de bien visualiser l'effet de **plaque tournante** de la réponse naturelle (directe) à **2 SA** et la précision réciproque qu'elle entraîne lors de son annonce au deuxième tour. En effet, il est possible d'annoncer cette enchère au deuxième tour pour décrire autre chose, soit un misfit! C'est le sujet de la convention suivante.

SECTION PRATIQUE 3.7

Ex. 3.7:4 Quelle est la réponse et la redéclaration du répondant avec chacune des mains présentées si les enchères se déroulent ainsi ?

	1	2	3	4			
	1 Co	Passe	?	Passe			
	3 Tr	Passe	?	...			
a)	R D 8 2 R 4 D 9 8 6 3 V 9	b)	R D 2 R 10 D 9 8 6 3 V 9 2	c)	A 8 2 9 6 R D 6 3 D 9 8 2	d)	R 8 2 A 10 D V 8 5 4 2 10 6

RÉPONSES :

a) Il y a un soutien seulement deuxième pour la majeure d'ouverture et 11 HL. Il y a de l'espace disponible au niveau 1 et celui-ci peut être utilisé car le répondant détient une suite majeure au moins quatrième. La réponse se doit d'être à **1 Pique** et surtout pas 2 CARREAUX; c'est fondamental.

Au deuxième tour, la redéclaration de l'ouvreur décrit une main maximale bicolore. Le répondant peut estimer le pointage combiné plancher est 29 points; c'est un peu juste pour faire une invitation au chelem, il faudrait une main intermédiaire valant 12 PP pour redéclarer 4 SA quantitatif (*ce n'est pas 4 SA Blackwood car il est possible d'utiliser les 3 modes d'invitation au chelem si besoin; V. Ch. 8*). La redéclaration **3 SA sans saut** est plus raisonnable (V. Pr. 3.2.2:1.2 et Tableau 3.1). L'ouvreur devrait habituellement Passer étant donné qu'il n'a pas de couleur sixième à Coeur.

b) Le soutien est deuxième, il y a 12 points et l'espace disponible au niveau 1 ne peut pas être utilisé étant donné qu'il n'y a pas de suite majeure au moins quatrième. La distribution est balancée 5-3-3-2 mais le Trèfle est très faible. Il vaut mieux annoncer d'abord **2 Carreaux** et laisser l'ouvreur décrire sa main.

Ce dernier ne possède qu'une suite cinquième à Coeur mais sa main semble de bonne valeur car il a annoncé à saut une couleur moins chère même si ce saut est *obligé* (V. Pr. 2.4.6:1.6). Au deuxième tour, le RÉPONDANT doit miser *droit au but* pour ne pas affirmer un pointage de 13 HL+. Le Pique étant arrêté, le répondant peut sans crainte gager tout simplement la manche, soit **3 SA**, pour ne pas faire emballer les enchères.

- c) Le soutien consiste en deux faibles cartes, il y a 11 HL bien répartis et aucune couleur annonçable au niveau 1. La réponse **2 SA** décrit précisément ce genre de main. Sa résolution est élevée (*le contenant est plein*) ce qui implique que l'ouvreur peut prendre une décision déterminante.

L'ouvreur annonce ici qu'il veut jouer à la manche mais il juge risquer de jouer à Sans-Atout. Le répondant possède un soutien moyen à Trèfle et il n'arrête que partiellement le Pique; il est préférable d'effectuer une RECHERCHE DU SANS-ATOUT. Sa redéclaration sera **3 Carreaux**. L'ouvreur prendra la décision finale selon la réévaluation de sa main et le fait qu'il arrête ou non le Pique.

- d) Le soutien est deuxième avec 1 GH, il y a 10 PH + 2 HL et aucune suite quatrième à Pique. La distribution est non balancée, il faut évidemment répondre une *nouvelle couleur au niveau 2*, soit **2 Carreaux**.

Cette fois encore, l'ouvreur redéclare à 3 Trèfles dans le but de signaler une main distributive théoriquement maximale possédant une faible suite à Pique (étant donné qu'il n'a pas annoncé la *cinquième couleur*). Le répondant ne doit donc pas gager immédiatement la manche à Sans-Atout mais plutôt effectuer une recherche du Sans-Atout. Pour cela, il répète sa couleur à Carreau, donc **3 Carreaux** ce qui décrit en même temps un pointage maximum (12 PP et +) et une absence d'arrêt à Pique.

Si le fit à Carreau n'intéresse pas l'ouvreur et que son Trèfle est peu puissant, il va annoncer 3 COEURS pour signaler une bonne suite cinquième. Le cas échéant, le répondant acceptera ce contrat en *Passant*.

Ex. 3.7:5 Quelles sont les deux annonces de l'OUVREUR si les enchères se déroulent ainsi?

	1	2	3	4			
	?	Passe	2 SA	Passe			
	?			
a)	D 10 8 6 2 AD R V 6 3 V 9	b)	AD 10 9 6 2 D R V 3 2 V 9	c)	AD 8 2 R 9 7 6 RD 3 V 9	d)	ARV 2 RV 9 6 AD 3 V 9

RÉPONSES :

- a)** L'ouvreur doit débiter les enchères à **1 Pique** avec une main semi-balancée de 14 HL.

La réponse 2 SA *naturel* est strictement **invitativo** et décrit spécifiquement une main bien balancée chez le répondant. Le soutien du répondant à Pique est de toutes évidences faible (V. **Pr. 3.7:1**). Le Trèfle a, par conséquent, de bonnes chances d'être modérément arrêté. L'ouvreur doit accepter un contrat partiel à Sans-Atout; donc il *Passe*.

- b)** L'ouverture se fait encore à **1 Pique**.

La réponse claire du partenaire permet à l'ouvreur qui détient 15 HL valant 11 PP seulement de déclarer un contrat partiel à **3 Piques**. Ce sera le **contrat final** car il est hors de question pour le répondant de considérer la redéclaration à 3 PIQUES de l'ouvreur comme une invitation à la manche car si ce dernier avait détenu un pointage maximum (18 PP+), il aurait invité au chelem à l'atout et, en outre, le répondant n'a rien à ajouter car sa description au premier tour est complète (*résolution élevée*).

PRINCIPE 3.7:4 RÉPÉTITION DE LA COULEUR D'OUVERTURE APRÈS LA RÉPONSE 2 SA

Lorsque l'ouvreur répète au niveau 3 sa couleur d'ouverture MINEURE OU MAJEURE après avoir reçu la réponse 2 SA au premier tour, il décrit alors une suite au moins sixième associée à une main fortement débalancée qui est cependant minimale.

Le répondant doit obligatoirement *Passer* pour accepter un contrat partiel.

COROLLAIRE : Si l'ouvreur détient une main maximale et une longue suite d'atout, il doit alors INVITER AU CHELEM *en mode Contrôle*. Pour cela, l'ouvreur déclare un *CONTRÔLE À SAUT AU NIVEAU 4* sauf *4 Trèfles Gerber* (V. CHAPITRE 8).

- c) L'ouvreur a une main de 15 HL distribuée 4-4-3-2; l'ouverture à *la meilleure mineure* se doit d'être **1 Carreau**.

La distribution est équilibrée de part et d'autre et il ne peut être question d'effectuer une recherche du Sans-Atout car il faut qu'il y ait eu au préalable une déclaration de manche (V. Pr. 3.2.0:1). Avec un point de plus, cette main aurait été ouverte à 1 SA. Le pointage combiné plancher atteint 26 points (15 +11) et comme les distributions sont équilibrées de part et d'autre on pourrait penser que la manche à 3 SA est garantie. Mais pourquoi pas ne pas vérifier si le Trèfle est bilatéralement faible et qu'il n'y a pas un bon fit en majeure. L'ouvreur redéclare **3 Coeurs** ce qui nie le Trèfle et si le répondant annonce 3 CARREAUX, l'O. nommera 3 PIQUES ce qui reste d'être le contrat final si le R. n'arrête pas le Trèfle du tout; ou encore si le R. annonce au deuxième tour 3 PIQUES, l'ouvreur devrait *Passer* vu qu'il s'agit d'un bon soutien mais seulement troisième (le R. n'a pas répondu 1 Pique au premier tour).

- d) Avec 19 HL et une main équilibrée sans couleur majeure cinquième, il faut toujours ouvrir dans *la meilleure mineure* pour éviter de perdre des contrats de manche; c'est une erreur trop régulièrement commise. Donc, ici l'ouvreur annonce d'abord **1 Carreau**.

Suite à la réponse précise du partenaire, l'ouvreur est informé rapidement qu'aucun chelem n'est possible et qu'il y a une distribution balancée de part et d'autre. Cependant, son pointage élevé lui permet d'évaluer avec précision quel est le meilleur contrat. En effet, son Trèfle est nullement arrêté. L'ouvreur doit redéclarer une *nouvelle couleur plus chère* (INVERSÉ), soit **3 Coeurs**. Cette enchère affirme bel et bien une main **maximale** car *le saut d'enchères de l'ouvreur s'évalue par rapport à sa couleur d'ouverture* et non par rapport à l'enchère du répondant (V. **Pr. 2.4.6:1.6**). Il est alors clair pour le répondant que l'ouvreur détient un pointage maximum avec une bonne suite quatrième à Coeur (*l'ouverture en mineure a infirmé la possession d'une suite cinquième en majeure*) et, de ce fait, il ne doit pas arrêter les enchères avant qu'une manche soit gagée. Le répondant déclarera la manche à 3 SA avec le contrôle du Trèfle et du Pique. S'il annonce 3 PIQUES pour signifier l'absence complète d'arrêt du Trèfle, l'ouvreur *Passera*. Le répondant peut aussi opter pour un fit à Coeur, mais il doit alors gager au niveau 4; l'ouvreur *Passera* bien entendu sur une telle redéclaration.

Ce dernier exemple montre bien qu'il est possible **d'impliquer le répondant** ayant annoncé la réponse naturelle **2 SA** dans la détermination optimale d'un contrat lorsque l'ouvreur le juge à propos. Pour ce faire, il faut bien comprendre les règles de l'ouvreur, en particulier le **Principe 2.4.6:1** à l'**item 5 et 6**.

La RÉPONSE NATURELLE, ou STANDARD, à **2 SA** est non seulement dynamique (effet de plaque tournante) à cause du pouvoir qu'elle donne à l'ouvreur. Mais encore, elle permet intrinsèquement d'améliorer la précision de la redéclaration à 2 SA du répondant ayant d'abord annoncé d'une nouvelle couleur.

Il s'agit donc d'une enchère incontournable qui mérite une reconnaissance spécifique de convention.